

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 24/06/2024

Perseus
Levrouit

ID : 031-213104847-20240617-DELCOM24_33-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-33**

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 juin à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 12 juin 2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme CLAEYS, Mme GAILLARD, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents et représentés : M. AUXIÈTRE, Mme MARTIN

Etait absent : M. PEDRONO

Mme GAILLARD a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Election d'un nouveau délégué suppléant au Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement.

Vu les statuts du Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement ;

Considérant que la désignation des délégué.es a lieu au scrutin secret à la majorité absolue, mais que le conseil municipal décide à l'unanimité de voter au scrutin public ;

Vu la délibération du 14 avril 2021 désignant M. Éric PEYRUCAIN délégué suppléant au Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement ;

Considérant que suite à la démission de M. Éric PEYRUCAIN du Conseil municipal il y a lieu de désigner un nouveau délégué suppléant ;

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le conseil municipal accepte à l'unanimité que l'élection se déroule au scrutin public.

Vu la candidature de Mme Marie-Blandine GAILLARD, en remplacement de M. Éric PEYRUCAIN.

Après vote du conseil municipal,

Mme Marie-Blandine GAILLARD est élue en tant que déléguée suppléante au Syndicat Haute-Garonne Environnement,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	14
Membres présents	11
Suffrages exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	1